

RAPPORT MORAL

Chers amis chasseresses, chers amis chasseurs,
Chers administrateurs,
Mesdames, Messieurs,

Je commencerai mon propos en remerciant les personnes qui se sont investies avec moi tout au long de cette année pour assumer toute la charge et le travail quotidien de notre Fédération et pour défendre et faire évoluer la chasse nordiste face aux enjeux qui se posent à elle :

- Les membres du bureau fédéral, bien évidemment.
- Les responsables des commissions.
- les administrateurs.
- Notre Personnel, bien évidemment, pour leur engagement permanent à nos côtés pour faire vivre et fonctionner efficacement votre Fédération.
- Également, je n'oublierai pas d'associer tous les bénévoles qui nous sont fidèles et qui viennent compléter le dispositif.

J'adresse un merci particulier aux membres de notre bureau, Messieurs Simon REGIN et François FONTENIER, nos Vice-Présidents, Jean Louis BEGARD le Secrétaire général, Patrick HANDSTSCHOEWERCKER le Trésorier, et enfin Jean-Marie PARMENTIER, le Trésorier adjoint.

C'est sans compter qu'ils s'investissent toute l'année au service des chasseurs du Nord !

Et croyez-moi, la vie fédérale n'est pas de tout repos : entre les attaques de nos opposants, la gestion des différents projets en cours ou à venir, mais aussi et surtout avec la gestion interne de l'entreprise fédérale, les dossiers ne manquent et nous vivons 24 heures sur 24 pour la fédération...

C'est donc à ce titre que je remercie aussi très chaleureusement les familles et surtout nos conjointes et conjoint pour leur patience, leur aide et bien souvent pour leur soutien apporté dans nos missions au service de la cause cynégétique.

Rassurez-vous, je n'oublierai pas dans mes remerciements les autres administrateurs, et certains d'entre vous dans la salle. Ils se reconnaîtront car je ne peux tous les citer aujourd'hui, tant la liste de ces personnes sur lesquelles nous comptons est longue...

Alors, certes, nous n'avons pas la prétention de tout faire correctement mais nous travaillons sans relâche pour garantir une chasse de qualité dans le Nord, pérenne et reconnue. Et nous gérons au mieux notre Fédération pour lui donner un avenir serein face aux nombreux enjeux environnementaux et sociétaux.

Mes chers amis, merci à tous pour votre aide et votre action.

Comme d'habitude, l'année écoulée aura été marquée par de très nombreux événements et revenir sur chacun d'entre eux est un exercice difficile à réaliser au travers d'un rapport moral.

Aussi, je m'attacherai cette année à cibler les plus importants d'entre eux, plutôt sous le prisme politique, en vous laissant le soin de découvrir ou redécouvrir nos activités techniques au travers d'un bilan que nous avons réalisé cette année à votre attention. Il se trouve dans vos pochettes remises à l'entrée.

J'espère que celui-ci vous permettra d'appréhender au mieux tout le travail réalisé par les chasseurs du Nord, les élus et salariés de la Fédération, le tout en étroite relation avec les structures et associations cynégétiques du département.

En effet, il est important de pouvoir communiquer sur les actions entreprises par nos chasseurs car elles sont souvent méconnues du grand public, de nos représentants politiques voire même de nos propres adhérents. De plus, ces actions ne sont que trop peu relayées par les médias, plus intéressés par les faits d'accidentologie par exemple, permettant de créer le buzz médiatique...

Et pourtant, il y aurait tant à dire sur nos actions en faveur de la faune sauvage et de ses habitats. Pour cette Nature dite « ordinaire » que nombre d'écolos politiques méprisent tant. Alors que pour nous, elle est l'objet de toutes nos attentions et de notre investissement en temps et en argent. C'est en ce sens que nous avons souhaité réaliser ce document de synthèse des actions techniques. Pour résumer, je vous dirai que ce rapport est un support de « faire savoir » notre « savoir faire ». Nous, chasseurs du Nord, regorgeons de ces compétences de terrain à travers nos associations et votre fédération, tous au service de notre passion commune et de la biodiversité de nos territoires.

Il représente la face visible de « l'iceberg » de notre réseau local fort de ses 22 000 adhérents et de ses 3 400 associations, sociétés ou chasses privées qui œuvrent au quotidien sur les territoires. Par ce document, la Fédération des Chasseurs du Nord souhaite ici les remercier et les mettre à l'honneur !

Ce tissu local apporte des services rendus totalement gratuits à la société qu'il convient d'expliquer ou réexpliquer au travers de ces colonnes. En effet, devant une société de plus en plus « anti-tout » et s'éloignant de ses racines rurales, il est bon de rappeler que des gens s'investissent dans les territoires ruraux pour préserver les paysages et la biodiversité ordinaire.

Beaucoup pensent que la chasse est fondée sur le simple fait de tuer des animaux. Notre action ne se résume pas à ce constat réducteur. La quête de l'animal est une philosophie de vie, mais aussi également, tant d'autres choses.

Par exemple, les chasseurs sont depuis longtemps impliqués dans des suivis faunistiques, des actions de gestion de la faune sauvage, de réhabilitations et préservations de milieux.

Puisse ce bilan d'activités contribuer au rétablissement de certaines vérités et réhabiliter ces personnes proches de la nature, de leur terroir, et au mode de vie simple se sentant de plus en plus stigmatisées par une société médiatique en déliquescence

et en perte de repères. Soyons fiers de ce que nous sommes et de ce que nous faisons.

Je ne m'étalerai pas plus sur ces aspects techniques mais je profite quand même de ce moment pour remercier tous les salariés de la Fédération qui forment la pierre angulaire de ce beau travail d'équipe.

Concernant les autres sujets, l'année aura été marquée sans nul doute par le principal, celui qui nous réunit aussi aujourd'hui, c'est à dire la sortie de terre de notre nouveau siège fédéral.

NOUVELLE FEDERATION

- Permis de construire délivré en février 2021 après 1 an d'instruction
- Pose de la première pierre le 9 septembre 2021
- Au centre du département
- Mutualisation avec le centre de formation et d'examen du permis de chasser
- Adapté aux nouvelles activités fédérales dans le domaine de la formation notamment (salle de réunion, parcours de chasse à l'arc, réglage carabine etc...)
- Territoire de 22 hectares permettant l'accueil de jeunes chasseurs et du public
- Economie à long terme (équipement de 105 panneaux photovoltaïque et bâtiment à énergie positive)
- Coût de l'opération

COÛT TOTAL DU NOUVEAU SIEGE DE LA FEDERATION

Libellé	Montant
Achat terrains et bâtiment	728 800
Parcours permis de chasser	170 772
Construction nouveau siège	3 174 550
Mobilier de bureau	66 600
TOTAL	4 140 722

retour sur
investissement sur 6.5
ans

Prêt relais 1 300 000 € à 0,40 % - charges d'intérêt 8250 €

Prêt 1 260 000 € à 0,56 % - charges d'intérêt 37 774 €

Emprunt de 1 million d'euros sur 10 ans, c'est-à-dire 100 000 euros par an dont on soustrait les 80 000 euros de charge de Chérenc ce qui fait 20 000 euros par an

Quelques Chiffres :

Economie de chauffage : 10000 euros

Impôt foncier : 8000

Location permis de chasser : 27000

Electricité : 5000

Entretien terrain : 30000

Autre sujet et pas le moins important, la reconduction de liste de nos Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts pour la période 2023-2026:

- Pas de petit gibier sans piégeage.
- Forte augmentation du renard (IKA Lièvre)
- Travail important des associations spécialisées avec la fédération (remerciement APANGA et PGR) pour le dossier administratif et technique
- Arrêté ministériel attendu courant mai-juin
- Remerciements piégeurs pour leur action de terrain sur les ESOD ainsi que les louvetiers
- Rappel du retour des bilans de capture et des attestations de dégâts

Pour le Grand Gibier :

- Désaccord avec l'ONF sur les plans de chasse. Exemple du « Cerf » à Mormal
- Contentieux ONF sur le SDGC qui se poursuit, manif Haute Marne. Situation non spécifique au Nord. La volonté de conflits par l'ONF est nationale.
- Dégâts : augmentation des dossiers et surface détruites, augmentation du prix des denrées agricoles, plan de résilience. Votre FDC59 travaille également et étudie des solutions complémentaires comme les répulsifs. Il nous faut une boîte à outils la plus fournie possible pour avancer de ce sujet à forts impacts potentiels pour l'avenir.
- Ajustement de la Contribution Territoriale Dégâts pour boucler le budget en fonction du montant réel des dégâts par unité de gestion grand gibier

Pour les migrateurs :

- Grippe aviaire :
 - merci Willy pour les 30 appelants
 - Périmètre de restriction ou interdiction lors de cas avérés
 - Préoccupation avec transmission au renard
 - espoir avec le vaccin

- Sécheresse :
 - Chasseur = 1^{er} propriétaire et gestionnaire des zones humides dans le Nord
 - Récupération et stockage des eaux hivernales

 - Curage
 - Difficultés pour les chasseurs d'être dans les règles imposés par les textes de loi (compteur d'eau sur pompe)

 - Risque d'abandon de la pratique de la chasse du gibier d'eau et de la gestion des zones humides (biodiversité)

Pour le petit gibier :

- Lièvre :
 - Année compliquée pour le lièvre en 2022 avec faiblesse de jeunes dans les tableaux de chasse (mauvaise année de reproduction) qui suit une année 2021 très mauvaise (pluie au printemps et été)
 - IKA 2023 en baisse sur certaines UG et stable sur d'autres
 - Etude Cristallin : 1000 prévu. 280 analysés avec un taux de jeune à 50% alors qu'il faut 60-70% dans le tableau de chasse

- Pour la perdrix grise :

- Problématique essentiellement liée aux habitats et aux insectes
- Travail sur la réimplantation de l'espèce (plan marshall) + semoulette + bac à eau
 - 46 sociétés de chasse sur le département. Sur Lille et Douai, de très bons retours avec des taux de reproduction supérieur à la moyenne départementale et avec des comptages de printemps en hausse en 2023. Par exemple Mons en Pévèle : 20 couples en 2022 et taux d'échantillonnage à 4.2 jeunes par poule = 35 couples au 100 ha au printemps 2023.
- Politique d'aménagement des territoires 2022:
 - 1130 ha de couverts après moisson
 - 50 ha de couverts annuels ou bisannuels « Biodiversité »
 - 13 kilomètres de haies à haute valeur environnementale en 2022 pour un total de 30 km depuis 2020
 - 12 barres d'effarouchement
- Remerciements monde agricole + financeurs (Département, Région Hauts de France et Etat au travers de l'OFB et de l'écocontribution), remerciement aux agents de la fédération pour l'animation locale de cette politique environnementale

Proposition de passer à 4 jours pour la prochaine saison pour l'espèce : redynamiser l'action des chasseurs sur l'espèce et son habitat

- Pour le Faisan commun :

- Chasse sans restriction depuis de nombreuses années
- Souhait d'une très grande majorité des gestionnaires de mettre en place une réglementation départementale
- Concertation des chasseurs lors des réunions d'UG
- Proposition équilibrée qui sera faite lors de la résolution sur les dates d'ouverture et fermeture pour une réglementation départementale prenant en compte tous les partenaires. Proposition excluant les chasses professionnelles, les forêts domaniales, les bois de 30 hectares minimum et les territoires en GIC bénéficiant déjà d'une réglementation.
- Détail réglementation coq et poule

- Cour des Comptes : Fin 2022, enquête nationale sur l'utilisation de l'argent public par les chasseurs dans le cadre de leurs missions de service public
- Enfin, je terminerai cette longue liste des sujets de l'année 2022 par les problèmes internes qui ont secoué votre Conseil d'administration.

En effet, et malheureusement pour l'image de la chasse et de la Fédération des Chasseurs du Nord, nous avons dû gérer de nouvelles querelles intestines en notre sein, à l'heure où nous avons le devoir de rester unis face à nos adversaires et face aux enjeux qui nous arrivent.

Pour rappel, ce conflit est né de l'adoption en conseil d'administration de l'indemnité forfaitaire en faveur du Président en exercice, moi-même en l'occurrence.

Cette disposition des statuts a été permise et voulue par Willy Schraen lors de l'adoption par le législateur des nouveaux statuts de Fédérations départementales de chasseurs en 2020. L'objectif est simple : indemniser le Président de Fédération pour l'exercice de ses fonctions, comme un maire ou un autre représentant politique élu afin de permettre une attractivité pour le poste et de diminuer les impacts financiers pour le Président.

A la majorité, le conseil d'administration a validé cette disposition à hauteur de 2/3 du SMIC. Certains n'étaient pas d'accord, et ils en ont le droit, c'est la démocratie.

Mais lorsque la majorité s'est exprimée, la décision s'applique...c'est ça aussi la démocratie.

En dépit du respect et de la loyauté vis-à-vis de ces collègues, un administrateur, Vice-Président de surcroît au moment des faits, a fait de ce sujet une cause personnelle et un règlement de compte à mon encontre sacrifiant même l'image de la fédération des chasseurs du Nord.

Face à cette tempête, votre Conseil d'Administration est resté uni malgré le déversement de mensonges et de calomnies. Les demandes de retour au calme et à la raison sont restées vaines.

Aussi, au cours de l'été, et à la demande du conseil d'administration de votre Fédération, Il aura donc fallu se résoudre à révoquer cet administrateur de son poste de 1^{er} Vice-Président afin de permettre à la structure de continuer son travail et le suivi de sa politique cynégétique.

Bien évidemment, tout a été réalisé dans les règles grâce à l'appui de nos avocats-conseil et conformément aux statuts de notre fédération.

Par soucis de transparence, nous avons largement communiqué sur la situation via les réseaux sociaux ou le journal fédéral afin de vous tenir informés.

Aussi, au cours de l'automne, le 21 novembre 2022, je convoquais un nouveau conseil d'administration pour procéder à un renouvellement du bureau où je remettais également mon poste de Président en jeu par soucis d'équité et de légitimité.

Le vote fut sans appel puisque le conseil d'administration me renouvelait sa totale confiance par 13 voix pour, 1 vote blanc et Monsieur SANIEZ avait décidé de ne pas prendre part à ce vote.

Par ailleurs, le conseil d'administration me dotait de 2 nouveaux vice-présidents, Messieurs Simon Régin et François FONTENIER pour m'aider dans mes tâches de représentation et de conduite de la politique cynégétique.

J'en profite ici d'ailleurs pour les remercier vivement pour l'aide apportée et leurs précieux conseils.

Dans ce contexte délétère, certains veulent faire de cette assemblée générale 2023 un vote de défiance envers Joël DESWARTE en appelant à bloquer les propositions de budget et les comptes de l'exercice clos.

Alors de grâce, ne cédez pas au chant des sirènes de certains qui souhaitent avant tout mener une vengeance personnelle sans se soucier des conséquences pour l'image et les finances de votre Fédération. Concrètement, pour votre argent. J'en appelle donc une nouvelle fois à la responsabilité de chacune et de chacun lorsque vous procéderez tout à l'heure au vote des résolutions sur le budget.

Sachez tout d'abord que cette stratégie est totalement vaine sur le plan juridique puisque l'absence d'approbation des comptes et du budget prévisionnel n'entraînera pas la chute du groupe d'élus en place ou leur démission. En effet, celui-ci a été élu pour les 6 années de mandat et il ira donc jusqu'au bout de cette période conformément aux statuts fédéraux.

Pire encore, la conséquence directe d'un vote défavorable entrainera la re-convocation d'une nouvelle assemblée générale extraordinaire avec la présentation d'une nouvelle proposition de budget. Le coût, à la charge des chasseurs du Nord, sera de plusieurs milliers d'euros...

Et là encore, si un vote défavorable venait à être confirmé, un administrateur judiciaire, nommé par les tribunaux compétents, pourra remplacer plus ou moins complètement les organes prévus par les Statuts, généralement les dirigeants, pour accomplir un ou plusieurs actes déterminés, voire pour gérer l'association pendant une durée limitée.

A titre d'exemple, la fédération des Bouches du Rhône est facturée par les services de l'Etat à hauteur de 12000 euros par mois...

Autant vous dire que la facture sera colossale pour la Fédération des Chasseurs du Nord et que beaucoup d'argent sera dilapidé dans les frais juridiques et d'indemnisation de cet administrateur judiciaire. Et je ne vous parle même pas de l'image de notre Fédération...

Pour terminer ce rapport moral et malgré cette situation déplorable, je souhaitais rappeler qu'avec mon équipe, tout au long de cette année, nous avons eu la volonté d'appliquer la politique cynégétique que nous avons définie.

C'est bien là que doit se situer le cœur du travail effectué par une fédération départementale de chasseurs...

Prévoir l'avenir, anticiper sur les événements, réfléchir à une stratégie de long terme permettant d'asseoir une chasse durable sont les axes qui doivent être développés dans notre structure fédérale.

J'insisterai donc sur ma demande d'unité et de militantisme de la chasse.

Nous sommes suffisamment attaqués de l'extérieur sans qu'en interne, nous montrions une quelconque opposition entre nous.

Notre cohésion, notre union ont fait, font et feront notre force.

Nous en avons besoin pour nous défendre, pour vous défendre. Ne créons plus de brèches dans lesquelles certains sont prêts à s'engouffrer pour entraîner notre perte.

Restons unis et acceptons-nous dans nos différences. Il en va de l'avenir de la chasse.

Alors, soyons persuadés de notre force et œuvrons, tous ensemble, pour faire reconnaître notre passion, la chasse, toutes les chasses, comme des activités reconnues et indispensables à nos territoires, occupant une place prépondérante dans la survie de nos territoires ruraux.

Je vous remercie de votre attention.